

AVIS CONCERNANT L'ENDROIT où seront établis les bureaux de vote par anticipation

Municipalité	Date du scrutin
Notre-Dame-de-la-Salette	2021 11 07
	Année Mois Jour

Page <u>1</u> de <u>1</u>

Les bureaux de vote par anticipation, qui sont accessibles aux personnes handicapées, sont établis aux endroits suivants :

Bureau de vote		Endroit (adresse)	Numéros des sections de vote rattachées à ce bureau
BVA*	BVPE** (le cas échéant)		
2021-10-31		École de la Montagne: 68, rue des Saules	De 1 à 2
			De à
			De à
			De à
			De à
			De à
			De à

* BVA : bureau de vote par anticipation

** BVPE : bureau de vote au bureau de la présidente ou du président d'élection

Ces bureaux seront ouverts de 9 h 30 à 20 h aux dates suivantes :

BVA	
8 ^e jour précédant celui du scrutin le	<input style="width: 100%;" type="text"/> <small>Année Mois Jour</small>
7 ^e jour précédant celui du scrutin le	<input style="width: 100%; text-align: center; value: 2021-10-31;" type="text"/> <small>Année Mois Jour</small>
6 ^e jour précédant celui du scrutin le	<input style="width: 100%;" type="text"/> <small>Année Mois Jour</small>
1 ^{er} jour précédant celui du scrutin le	<input style="width: 100%;" type="text"/> <small>Année Mois Jour</small>

BVPE	
9 ^e jour précédant celui du scrutin le	<input style="width: 100%;" type="text"/> <small>Année Mois Jour</small>
6 ^e jour précédant celui du scrutin le	<input style="width: 100%;" type="text"/> <small>Année Mois Jour</small>
5 ^e jour précédant celui du scrutin le	<input style="width: 100%;" type="text"/> <small>Année Mois Jour</small>
4 ^e jour précédant celui du scrutin le	<input style="width: 100%;" type="text"/> <small>Année Mois Jour</small>

SIGNATURE

 Président(e) d'élection, greffier(-ière) ou secrétaire-trésorier(-ière)

2021-10-06
Année Mois Jour